

Dr Radoslav RASPOPOVIĆ\*

## UN PROJET MANQUÉ: L'OUVERTURE DU CONSULAT FRANÇAIS À CETINJE 1807/1808\*\*

Le présent exposé concerne la période qui précède celle où Napoléon a fondé une administration nouvelle à la suite de la bataille de Wagram et de la paix de Schönbrunn (1809) et après la création des Provinces Illyriennes sur les territoires autrefois occupés par l'Autriche. L'essai d'ouverture du consulat français précède donc la fondation des Provinces Illyriennes, mais il n'est pas en contradiction avec la nouvelle stratégie napoléonienne. Il adopte le principe d'universalisme, il veut créer un empire universel et réaliser une domination complète dans les relations internationales, alors que son prédécesseur, le cardinal Richelieu, plusieurs siècles auparavant, à l'opposé des coutumes de son temps, soutenait les protestants allemands dans leur lutte contre le Saint Empire romain germanique afin de l'affaiblir.

Mais cela se passe au moment où l'on constate sur le sol européen de nombreux changements qui expliquent les circonstances dans lesquelles on essaie de fonder un consulat français à Kotor ou à Cetinje. Le besoin d'ouvrir un consulat s'impose en raison de la nature des relations entre les grandes puissances après la Révolution française de 1789. Les guerres que la jeune République française menait contre les monarchies européennes à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sont d'abord inspirées par l'esprit révolutionnaire pour se transformer, après le couronnement de Napoléon en 1804, devenu empereur, en guerres de conquête. Cela a ébranlé l'équilibre politique et la position des grandes puissances. La lutte pour l'hégémonie, provoquée par l'expansion française, a mis à l'ordre du jour le destin de l'Empire ottoman. Le danger d'une actualisation unilatérale de la Question d'Orient, en raison des conquêtes napoléoniennes, provoque la création de coalitions anti-bonapartistes. D'autre part, cela met en évidence l'intention

---

\* Directeur du Histoire institute du Monténégro.

\*\* Traduit par: mr Jasmina Nikčević

de Napoléon d'élargir son influence sur les territoires de l'Empire ottoman auquel le Monténégro appartenait officiellement, et de créer ainsi des points d'appui pour les conquêtes à venir.

Sans vouloir examiner tous les aspects des questions qui auraient pu se poser avec une campagne napoléonienne contre l'Empire ottoman, y compris le pacte russo-turc de 1799, par lequel l'Empire ottoman avait adhéré à la coalition antinapoléonienne, les démarches du Monténégro, faites pour se rapprocher de la puissante France quelques années auparavant, après le traité de CampoFormio en 1797 et la première occupation des Bouches de Kotor par les Autrichiens, et qui avaient pour objectif de servir certains intérêts nationaux, devaient déplaire à Saint-Pétersbourg. La chute de la République de Venise et l'occupation de la Dalmatie et des Bouches de Kotor par l'Autriche, ont amené un puissant empire aux frontières du Monténégro qui se sentait menacé dans ses ambitions de se constituer en Etat indépendant.

Coincé entre deux grandes puissances, l'Empire autrichien et l'Empire ottoman, déçu par l'aide insuffisante de la Russie, le Monténégro fait les premières démarches en vue de l'établissement de relations plus proches avec la France<sup>1</sup>. Vue sous l'angle des relations entre la Russie et la France<sup>2</sup>, une telle démarche des autorités monténégrines était contraire aux intérêts russes dans les Balkans. Les nouvelles initiatives diplomatiques monténégrines étaient inacceptables pour la Russie car elles pouvaient aboutir à une alliance militaire franco-monténégrine au moment d'un conflit possible entre la France et la Russie, mais aussi parce que cela gênait les projets russes en cas de campagne napoléonienne contre l'Empire ottoman.

En cas de conflit armé entre la France et l'Empire ottoman, la cour de Russie estimait que son intérêt majeur était de protéger l'Empire ottoman. Si toutefois il s'avérait impossible d'arrêter l'avancée de Napoléon, une des solutions de compromis, concernant aussi les Balkans, aurait été la création d'un Etat slave, englobant le territoire entre les Bouches de Kotor et la Serbie, sous le patronage de la Haute Porte et la protection de la Russie. Un autre Etat aurait pu être créé en réunissant les provinces grecques sous le nom de République d'Ionie. Les deux Etats auraient eu une administration indépen-

<sup>1</sup> D. Vuksan écrit: "Nous ne savons pas quand le prince-évêque est entré en contact avec l'officier français supérieur Félix de Laprade, mais nous savons qu'en 1803 il a envoyé son neveu (Nikola?) à la Haye, chez lui, avec des lettres où il l'invite à venir au Monténégro pour commander l'armée monténégrine contre les Autrichiens. En même temps, il a autorisé F. de Laprade, en son nom, à mettre à la disposition de Napoléon toutes ses forces." Душан Д. Вуксан, *Петар I Петровић Његош и његово доба*, Цетиње 1951, 94; Ђ. Пејовић, *Црна Гора у доба Петра I и Петра II*, 356.

<sup>2</sup> Après le couronnement de Napoléon, les hostilités entre la France et l'Angleterre de 1803 ont repris en 1805 quand une coalition antinapoléonienne est créée (à côté de l'Angleterre on y trouve la Russie, la Suède, l'Autriche et Naples).

dante, semblable à celle de la République de Raguse ou la République des Sept-Îles. Leur première fonction aurait été d'empêcher les Français de pénétrer sur le territoire de l'Empire ottoman.<sup>3</sup>

En prenant en considération les projets de la Russie, on comprend pourquoi les contacts entre le Monténégro ou, plus exactement, entre le métropolitain Pierre I<sup>er</sup> et les Français, ont provoqué une réaction violente du côté de Saint-Pétersbourg. Devant la perspective de perdre un appui important de sa politique extérieure dans les Balkans, la Russie envoie au Monténégro le comte Marko Ivelic, conseiller spécial, en mission diplomatique. La mission du général russe Ivelic, originaire de Risan, et de l'archimandrite Stepan Vucetic, commencée début novembre 1803, fut un échec<sup>4</sup>. Le but de la mission, qui visait Pierre I<sup>er</sup> et son secrétaire, l'abbé Dolci, réputés tous les deux pour être les «principaux artisans» de la nouvelle politique extérieure du Monténégro, était d'empêcher la poussée du catholicisme et de déjouer les plans de Napoléon dans la conquête des Balkans.

L'échec de la mission du comte Ivelic et ses conséquences néfastes ont été amortis par l'ouverture du consulat à Kotor. Ce consulat, dirigé par Mazurevski, a subsisté pendant quelques années, surtout parce que ni l'Autriche ni l'Empire ottoman n'avaient intérêt à aggraver les relations avec la Russie. Le sort du consulat fut décidé par le changement des circonstances. Par le traité de Presbourg (26 décembre 1805), après la victoire de Napoléon sur les troupes austro russes à Austerlitz (2 décembre 1805), les Bouches de Kotor sont occupées par les Français. C'est le 2 janvier 1806 que la Dalmatie et les Bouches passent aux mains des Français. Stevan Sankovski<sup>5</sup>, venu au Monténégro vers le milieu de 1805, pour apporter de l'aide matérielle, renforcer l'influence russe et mobiliser les Monténégrins et les Montagnards au profit de la Russie, annonce début 1806 que le gouvernement russe a décidé de retirer son consul de Kotor. Etant donné que la Russie et la France étaient en guerre, il fallait interrompre les relations diplomatiques et consulaires.<sup>6</sup>

La suite des événements a retardé l'arrivée des Français dans les Bouches. Le consulat russe a tout de même interrompu ses activités, parce que

<sup>3</sup> Управляющий министерством иностранных дел А. А. Чарторыйский П. А. Строганову, 6 (18) февраля 1806; Внешняя политика России XIX и начала XX века, серия I, том III, Москва 1963, 54–56

<sup>4</sup> D'habitude, on estime que la mission du comte Ivelic commence vers la mi-octobre 1805, mais vu que le décret du tsar ne lui est remis que le 28 octobre, il ne pouvait être dans les Bouches que début novembre.

<sup>5</sup> P. A. Rovinski note que Stevan Sankovski fut nommé fondé de pouvoir auprès de Pierre I<sup>er</sup>. Dans la lettre du tsar Alexandre, apportée par Sankovski au Monténégro, il y a aussi l'adresse du tsar au peuple monténégrin. П. А. Ровински, *Црна Гора у прошлости и садашњости*, том I, 548.

<sup>6</sup> Бранко Павићевић, *Црна Гора и Бока Которска од пожунског до тилзитског мира 1805–1807*, Историјски записи, бр. 3–4, 1985, 5.

les troupes russo-monténégrines avaient libéré les Bouches de l'occupation autrichienne et, par conséquent, les Monténégrins n'avaient plus besoin d'être protégés en Autriche.

L'ouverture du consulat russe à Kotor dépasse son intérêt strictement diplomatique. Tout en représentant officiellement la Russie, avec les activités d'un tel organisme, il a aussi pour mission de représenter et protéger un peuple qui appartient officiellement à l'Empire ottoman et qui n'a pas encore tous les attributs d'un Etat, bien qu'il eût une certaine indépendance et un statut spécial dans le cadre de l'Empire ottoman.

L'importance du consulat est surtout dans le fait d'avoir confirmé cette particularité qui ouvrira les perspectives d'indépendance et de lutte de libération nationale.

Les événements qui ont décidé du sort du consulat russe à Kotor ont également ouvert la porte à l'influence française au moment où l'administration napoléonienne n'est pas encore installée dans les Provinces Illyriennes. La France veut rendre sa présence visible dans la région en ouvrant un consulat à Cetinje. Après la victoire sur les Autrichiens à Ulm en 1805, et celle sur l'armée austro-russe à Austerlitz, la même année, Napoléon, continue sa marche victorieuse: à Iena et à Auerstaedt, il triomphe de l'armée prussienne (1806), à Friedland (1807) des Russes. Par le traité de paix signé à Tilsitt le 25 juin 1807 entre l'Empereur français et la coalition, les Bouches de Kotor sont cédées à la France.

Il faut signaler que la Dalmatie et les Bouches de Kotor avaient déjà été cédées à la France par le traité de paix de Presbourg et les troupes françaises auraient dû entrer en possession de ces territoires le 2 janvier 1806. Non seulement la date prévue n'a pas été respectée, mais la remise des Bouches a été retardée jusqu'au traité de paix de Tilsitt (1806) en raison du fait que les Monténégrins et les habitants des Bouches, aidés par la flotte russe, avaient déjà libéré les Bouches de l'occupation autrichienne en février 1807.

Les clauses du traité obligeaient les troupes russo-monténégrines à se retirer de tous les territoires conquis avant le 31 juillet 1807, le jour où les Français ont occupé les villes de la Bouche. C'est ainsi que les succès militaires des armées russe et monténégrine furent annulés.

En présence d'un puissant nouveau voisin – l'Empire napoléonien – les Monténégrins se voient obligés de réfléchir aux relations à établir avec lui. A l'assemblée des notables du 6 août, les discussions portent sur la nature des rapports que les Monténégrins devraient avoir avec leurs nouveaux et les anciens voisins.<sup>7</sup> A cette occasion, le principe d'une rencontre avec le général Marmont, futur gouverneur des Provinces Illyriennes est acté. C'est ainsi que l'on a initié l'établissement de relations franco-monténégrines plus

<sup>7</sup> *Idem*, 164.

proches, d'où l'idée de la création d'un consulat français au Monténégro. La Russie fut mise au courant par l'intermédiaire de son émissaire Stefan Andreevitch Sankovski qui séjournait encore dans le pays.

La question de l'ouverture du consulat n'a pas été discutée lors de la première rencontre du Prince-évêque Pierre avec le général Marmont le 13 août 1807 à Kotor.<sup>8</sup> Marmont essayait de persuader son interlocuteur que "le meilleur choix pour les Monténégrins est de vivre en paix et en harmonie avec les Français et, vu sa situation géographique, le Monténégro a intérêt à accepter la tutelle de Napoléon."<sup>9</sup> Le Prince-évêque Pierre I<sup>er</sup> n'a pas accepté l'idée de tutelle parce que c'était la Russie qui était le protecteur du Monténégro, mais les deux côtés se sont mis d'accord pour vivre en paix.

Par une proclamation, publiée le 27 août 1807, le Prince-évêque a informé les Monténégrins du contenu de son entretien avec Marmont en les priant de garder le calme dans les villes du littoral et de ne pas détériorer les relations amicales avec les Français.

C'est le 14 octobre 1807, pendant l'entretien du Prince-évêque avec le général Lauriston, qu'est pour la première fois soulevée la question de l'ouverture d'un consulat français. Selon les sources, Pierre I<sup>er</sup> a accepté que "le consulat français auprès du Monténégro, avec Kotor comme siège, soit ouvert".

Marmont, se référant aux entretiens précédents, envoie au Monténégro l'officier Pavle Tomic qui arrive à Stanjevici pour remettre une lettre du général Marmont au Prince-évêque où Marmont l'informe que "sa Majesté l'Empereur des Français et le Roi d'Italie a décidé d'avoir son consul parmi les Monténégrins". C'est le porteur du message Pavle Tomic qui est désigné pour exercer provisoirement la fonction de consul. Selon les instructions de Marmont, il aurait dû partager son séjour entre Cetinje et le monastère Stanjevici, résidence de Pierre I<sup>er</sup>.<sup>10</sup>

Le document adressé au Prince-évêque avait le caractère de lettres patentes, c'est-à-dire de lettres accreditives, puisque Tomic, bien que présenté

<sup>8</sup> Après l'arrivée des Français dans les Bouches de Kotor, le général Marmont, selon les instructions de Napoléon, demande une entrevue avec le prince-évêque Pierre I<sup>er</sup>. La rencontre aurait dû avoir lieu près de la forteresse Trojica le 22 août 1807. Bien qu'arrivé à l'endroit prévu avec sa suite, le prince-évêque refuse d'entrer dans la forteresse entourée de soldats français craignant un piège. Une nouvelle rencontre, prévue pour le 25 août à Kotor et organisée par Sankovski, a également échoué. Cette fois-ci, Pierre I<sup>er</sup> refuse d'entrer dans la ville car on a demandé à sa suite de déposer les armes. *Maršal Marmont – memoari*, priredio i preveo Frano Baras, Split, 1984, 15, напомена 95.

<sup>9</sup> Д. Вуксан, *Петар I Петровић Његош и његово доба*, 166.

<sup>10</sup> Sur la nomination de Tomic Marmont note: "Pour le consul permanent chez les Monténégrins j'ai choisi un officier de la Légion dalmate nommé Tomic, un homme fort intelligent. Le prince-évêque l'a reçu avec égards, mais il a refusé que son domicile soit au Monténégro. Il m'a demandé de le loger à Kotor d'où il pourra lui rendre visite dans son monastère à Cetinje, toujours quand il faut négocier." *Idem*, 106-107.

officiellement comme consul, fut désigné comme émissaire de “sa Majesté l’Empereur“, c’est-à-dire nommé pour exercer non seulement les fonctions de consul, mais aussi celles de diplomate.

Probablement instruit par une expérience plutôt décevante s’agissant des relations entre la France et la Russie dans la période de 1804 à 1806, précédant l’ouverture du consulat russe à Kotor, ainsi que la mission ratée de Marko Ivelic, Pierre I<sup>er</sup> décide de refuser la proposition française bien que sa réponse ne soit pas définitive. Il informe Marmont que dans ses entretiens avec Lauriston il n’était pas question que le consul français “s’installe au Monténégro pour y vivre“, mais que “son Empereur“ envoie le consul à Kotor pour “préserver la paix entre les voisins“. A la fin de sa lettre, Pierre I<sup>er</sup> conclue que les Monténégrins, “sans l’accord de l’Assemblée nationale“, qui ne pouvait se réunir avant le mois de mai, et sans consulter le tsar, ne pouvaient pas recevoir le consul, “ni un autre, en aucune façon“.

Le Prince-évêque a pris soin d’informer l’ambassadeur russe à Vienne A. B. Kurakine de son échange de lettres avec Marmont en lui demandant des instructions pour les démarches futures. Etant donné qu’à ce moment-là les relations avec la France sont assez bonnes, la Russie ne s’émeut pas des contacts franco-monténégrins et fait confiance au Prince-évêque sachant qu’il n’agira pas contre ses intérêts. Comme quelques années auparavant, c’est à Pierre I<sup>er</sup> de prendre la décision. L’Assemblée des notables se réunit le 4 mai 1808 et décide de refuser la proposition française d’ouverture du consulat français.<sup>11</sup>

<sup>11</sup> La conclusion de l’Assemblée fut la suivante: „1/ Nous n’avons jamais eu de consul d’aucun pays, ni aucun étranger dans nos parages; 2/ nous n’avons ni villes ni bourgades, ni maisons pour loger un consul, excepté les villages éparpillés dans les montagnes avec nos petites, modestes mais libres demeures où vivent nos familles; 3/ nous ne nous occupons pas de grand commerce, et les commerçants, dépendant du Royaume d’Italie, ne viennent pas chez nous faire du commerce et ne traversent pas notre pays pour aller dans l’Etat turc; mais ce que nous avons à vendre, nous le vendons dans les villes et aux marchés du Royaume d’Italie, le plus souvent devant Kotor, ainsi ce que nous achetons dans le pays turc, nous ne le faisons pas ailleurs, mais bien dans leurs villes où nous nous réunissons avec eux; 4/ entre nous et les Français il n’y a qu’une amitié naissante, non pas encore établie, ce qui ne suffit pas pour que le consul d’un si grand Etat ait les honneurs qu’on lui doit; ... 6/ nous autres montagnards, en suivant le raisonnement naturel, nous estimons qu’il est juste que tout pays voulant envoyer un consul ou un autre dignitaire parmi nous...devrait le faire au su et avec la permission de la cour de Russie, laquelle nous soutient par sa protection depuis des temps anciens et à laquelle nous nous sommes dévoués et attachés autant que les Russes eux-mêmes...;7/ nous désirons sauvegarder la paix et le calme avec nos voisins de deux côtés, et en particuliert avec le Royaume d’Italie, mais nous autres Monténégrins et Montagnards sommes unanimes à notifier à Votre Excellence de répondre à Monsieur Zaninovic que nous ne pouvons pas accepter ni ledit Tomic ni un autre consul, restant inébranlablement dévoués et fidèles à notre protecteur très glorieux.“

La réponse des Monténégrins, qui risquait d'offusquer la grande puissance que représentait l'Empire napoléonien, n'a pas empêché les Français d'ouvrir leur consulat à Kotor. Comprenant qu'une des raisons du refus était la personne proposée, dans sa lettre du 19 juillet, adressée à Pierre I<sup>er</sup>, le général Marmont l'informe "qu'une fois l'agrément obtenu", il proposera un autre candidat pour le poste de consul au lieu de Tomic, "en tout cas pas un Ragusain". En ce qui concerne l'endroit, il insistait sur Cetinje sans toutefois exclure "la possibilité d'une autre solution". Le consul ne devrait pas se mêler des affaires monténégrines et son seul devoir serait de transmettre au Prince-évêque les messages du gouverneur de Kotor et de veiller sur le bon déroulement des choses. Il n'aurait pas d'employés excepté un clerc. L'émissaire Zanic, qui avait remis cette lettre à Pierre I<sup>er</sup>, lui a promis "une réciprocité analogue", afin de consolider l'amitié de Marmont et du Prince-évêque.

Les concessions et la bonne volonté des Français n'ont pas fait changer d'avis les Monténégrins. L'Assemblée du 6 août, ayant réexaminé la proposition française, a confirmé la décision précédente en répétant les raisons "pour lesquelles le consul français ne peut pas être admis au Monténégro".<sup>12</sup>

Après cette réponse, la France abandonne l'idée d'ouverture d'un consulat au Monténégro. Il n'y avait plus de raison qu'une si grande puissance insiste sur l'ouverture du consulat.

Craignant que le refus puisse provoquer une réaction indésirable du côté français, Pierre I<sup>er</sup> informe l'ambassadeur russe à Vienne. L'inquiétude de Pierre I<sup>er</sup> était fondée; en informant Napoléon sur l'attitude des Monténégrins; Marmont suggérait : "S'il y a rupture soit avec la Russie ou avec l'Autriche, il faut profiter de l'occasion pour assujettir le Monténégro". Pour cette action il lui fallait huit jours et sept ou huit mille soldats. En exposant

<sup>12</sup> Cette fois-ci on a dit: "1/ Etant donné que le peuple monténégrin et montagnard a toujours été libre et n'a jamais eu un pouvoir au-dessus de lui, excepté la protection du tsar de toutes les Russies, et qu'il se gouvernait lui-même dans la mesure du possible, et nous n'avions qu'un métropolitain, un vrai Monténégrin, que nous respectons comme notre chef et notre pouvoir suprême; 2/ nous avons parmi nous les hommes venus de pays différents, à des époques différentes qui agissaient selon les instructions de leurs gouvernements dans leur intérêt, jamais pour notre honneur, et notre peuple a beaucoup souffert de leur venue; 3/ nous ne voyons aucune raison de recevoir le consul français puisque parmi nous il n'y a pas de ville ni aucune opportunité pour le consul et nous ne faisons pas de grand commerce; ce que nous possédons nous le réglons avec les sujets de Kotor chez eux et, quand il y a un différend, nous n'avons pas honte de le régler devant leur tribunal à Kotor; 4/ nous tous, nous désirons vivre avec les Français et leurs hommes dans la bonne entente et affection et nous tâcherons de ne commettre aucun acte qui porterait ombrage à l'honneur ou à l'intérêt d'un seul sujet français; 5/ ...que le séjour du consul français au Monténégro ne peut apporter que le trouble, la haine et le malheur au peuple monténégrin et aux Français et à leurs sujets; 6/ pour toutes les raisons exposées et autres, nous constatons à l'unanimité que nous ne recevrons jamais personne se présentant comme consul français."

son projet, il propose le plan suivant: “Je transformerais Cetinje en une forteresse qui dominerait le pays après la conquête. J’y mettrais des dépôts et cela serait un endroit sûr pour les troupes françaises. Un régiment bien équipé servirait à la libération de la population. Enfin, je proposais, sur l’exemple des Romains et de Charlemagne, la déportation d’une partie de la population, l’envoyer, par exemple, en Hollande pour frayer des chemins.” Mais aucun de ces projets n’a plu à l’Empereur, conclut Marmont.<sup>13</sup>

Après le consulat russe à Kotor, qui était une forme de représentation indirecte, par un tiers, l’offre d’ouverture du consulat à Cetinje promettait des rapports consulaires directs et la possibilité pour le Monténégro d’avoir son consulat à Kotor.

Les Monténégrins ont refusé les deux offres parce qu’ils ne voulaient pas porter ombrage, comme par le passé, aux bonnes relations avec la Russie “leur protectrice de même foi et de même sang”. On peut conclure que le Monténégro n’était pas prêt pour des relations internationales, ni à recevoir les représentants diplomatiques permanents, ni à les avoir chez ses voisins.

Le niveau de conscience sociale au Monténégro, qui à cette époque-là faisait officiellement partie de l’Empire ottoman, n’acceptait pas l’idée de la présence d’un consul étranger. Au lieu d’y voir la possibilité d’une affirmation internationale et la reconnaissance d’un statut autonome, l’ouverture du consulat français était vue comme la possibilité d’une tutelle française élargie, perçue comme une menace pour le niveau d’indépendance déjà acquis.<sup>14</sup>

L’intention de la France de régler ses relations avec le Monténégro en ouvrant le consulat, témoigne du niveau de la position internationale particulière que le Monténégro avait atteint dans son évolution historique. Le fait que Kotor ait été choisi comme un des sièges des Provinces Illyriennes prouve l’importance militaire attribuée au Monténégro lié d’une manière naturelle aux Bouches de Kotor. Sur le plan des guerres de Napoléon, les Bouches représentent un des points les plus importants du Sud-Est européen. Le fait que le Monténégro se situe dans l’arrière-pays des Bouches, et qu’il jouait un rôle militaire évident, lui donnait une importance particulière. La France voulait avoir de son côté le Monténégro dans d’éventuelles guerres contre la Russie ou l’Empire ottoman, le pays qui contrôle les Bouches de Kotor non seulement du point de vue militaire, mais aussi spirituel.

<sup>13</sup> Idem, 170–171.

<sup>14</sup> Napoléon estimait qu’il était de haute importance d’assujettir les Monténégrins. Bien qu’il n’exigeât pas qu’ils fussent devenus sujets comme les Dalmates, il voulait, étant donné que les Monténégrins n’acceptaient pas d’abandonner leur indépendance, qu’ils demandent tout de même les premiers sa protection. *Maršal Marmont – memoari*, priredio i preveo Frano Baras, 106.



---

La suite des événements démontre l'importance du Monténégro pour les Bouches: les guerres contre Napoléon ont abouti en 1813 à l'union, bien que provisoire, du Monténégro avec les Bouches de Kotor.

Dr Radoslav RASPOPOVIĆ

ATTEMPT OF ESTABLISHING FRENCH LEGATION  
IN CETINJE IN 1807/1808

*Summary*

The paper deals with the attempt of establishing a French Legation in Cetinje between 1807 and 1808. It analyzes the position of Montenegro in the context of international relations of the Napoleon era, and the reasons which prevented the establishment of such diplomatic representation in Cetinje.

The author attributes the reasons for the failure to establish the legation to historical circumstances, from the aspect of both foreign and internal policy.

KEY WORDS: *France, Russia, Montenegro, Napoleon era, French legation*